

# Daniel Margot présente ses vœux pour 2022



Le président de la Chambre des Commerces et de l'Industrie des Alpes de Haute-Provence (CCI-04), Daniel Margot, a sollicité notre journal afin de publier, si toutefois nous l'acceptons, ses vœux pour l'année 2022, ce que nous faisons tout naturellement et sans tarder : « Au seuil d'une nouvelle année qui porte son lot d'espérances et d'incertitudes dans un contexte sanitaire toujours préoccupant, je voudrais insister sur la volonté de notre équipe, largement renouvelée et rajeunie à l'issue des élections, de vous apporter un appui utile dans ses différents domaines d'intervention. »

## Conscient des difficultés !

« Même si la croissance économique est dynamique et soutenue, nous avons conscience des difficultés auxquelles vous êtes confrontés qu'il s'agisse du recrutement, de l'envolée des prix de certaines matières premières, du remboursement des PGE ou encore de la pénurie de composants constatée dans plusieurs secteurs. Nous mesurons également que vous avez un triple défi à relever avec la transition numérique, écologique et énergétique pour demeurer en capacité de répondre aux attentes multiformes d'un environnement concurrentiel particulièrement sélectif et exigeant. »

## Les ressorts et enjeux !

« Les ressorts et enjeux de notre société évoluent et les entreprises subissent une pression intense pour organiser leur activité selon une logique RSE qui prenne en compte le développement économique indispensable à la création de richesses,

mais aussi la préservation des ressources naturelles et l'équité sociale. L'équation est complexe et sa résolution requiert des moyens et un accompagnement appropriés. »

## Engagements et programme !

« Sur le fondement de cet état des lieux, nous avons articulé notre programme autour des lignes de force suivantes : la poursuite de notre programme RESEO, avec pour optique de lancer une promotion par an, tout en amplifiant parallèlement la promotion de notre marque RSEponsible qui doit contribuer à l'attractivité et au rayonnement de notre territoire ; la digitalisation des commerces de proximité dont la numérisation de l'offre constitue un levier puissant pour fidéliser leur clientèle et adresser une génération de prospects consommateurs d'applications ; avec l'émergence du concept Industrie 4.0, la transformation numérique concerne également notre appareil de production qui avec les "usines intelligentes" peut accroître sa compétitivité ; la formation professionnelle initiale et continue, avec pour optique de former pour l'emploi en correspondance directe avec les besoins de nos entreprises et commerces. Nous allons étoffer et adapter notre carte dans le secteur tertiaire qui est l'ADN de notre CFA, Sup/Alternance Provence et ouvrir des sections relevant de l'enseignement supérieur, dans le domaine des énergies nouvelles sous l'égide de l'Eco-Campus Provence Formation, un outil sans équivalent dans la région, dont nous assurerons la gestion ; l'immobilier d'entreprises sera un axe majeur de notre plan d'action, avec pour objectif de favoriser l'installation d'entreprises au sein de nos bassins d'emplois ; l'aide à la mobilisation de financements publics, notamment dans le cadre du plan de relance afin de favoriser l'investissement, le principal moteur de la croissance. »

## Et pour conclure !

« Soyez convaincus de notre engagement à vos côtés et de notre souci permanent d'agir efficacement pour contribuer à valoriser le formidable potentiel que recèle notre département au travers de son tissu de PME innovantes et performantes. À toutes et à tous, je souhaite une excellente année 2022, empreinte de sérénité et de réussites professionnelles. »

**Daniel Margot**  
Président de la CCI-04

35, 08/10/22